

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2023/11

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 27

Suppléants votants : 0

Procurations : 03

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Salle des Fêtes de Bussière-Galant, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 21 février 2023

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (Procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), Mmes JACQUEMENT Eliane, MAYOUSSE Martine (Procuration de M. BREZAUDY Alain), M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M. BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, GARNICHE Roland (Procuration de Mme LACOTE Bernadette), BARRY Jacques, DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE GENIN Karine, MM. DELOMENIE Bernard et DOGNON Jean-Bernard (Procuration de Mme VALLADE Sylvie).

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : Mme JACQUEMENT Eliane et M. ESCOUBEYROU Pascal

EXCUSES : MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, BONNAT Christian, Mme LACOTE Bernadette, MM. MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. CUIILLERDIER Simon et Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : Mme DESSEX Martine

Objet : Travaux d'extension du Multiple rural de Dournazac : nouveau plan de financement et demandes de subventions – remplace la délibération n° 2022/88 du 28 septembre 2022

Exposé :

Le Président rappelle qu'en 2004, soucieuse du maintien du dernier commerce en zone rurale, la Communauté de Communes des Monts de Châlus (avant fusion), a souhaité réaliser un commerce multi-services (épicerie/presse/bar/tabac/journaux/dépôt de gaz) sur la commune de Dournazac. Aucun local existant n'ayant pu être trouvé, une construction neuve a été réalisée sur la Place du champ de foire, à proximité immédiate de La Poste. Le terrain pour la construction a été cédé à l'euro symbolique par la Commune à la Communauté de Communes.

Le Multiple rural (commerce multiservices) de Dournazac construit en 2006 a depuis connu 4 exploitants successifs. En 2018, il a été repris par la SAS BCD, qui exploite le lieu via un bail commercial.

Le développement du lieu, la qualité et la diversité des produits proposés (productions locales) et les nouvelles habitudes de consommation du public (consommation de proximité), accentués par la situation sanitaire, nécessitent la réalisation d'une extension pour offrir un espace de stockage et de vente plus important. C'est dans ce contexte qu'un projet d'extension de 49 m² en ossature bois, au niveau de la zone de livraison existante du Multiple rural, est proposé. Cette extension porte sur la création d'un espace complémentaire de stockage fermé et d'un appentis couvert non fermé.

Le Président rappelle que ce projet a été inscrit au Budget Primitif annexe 2022 « Activités commerciales » et sera reporté au Budget Primitif 2023.

Il rappelle également qu'il a été approuvé en Conseil Communautaire du 28 septembre 2022 mais compte tenu des contraintes architecturales et selon les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, une couverture en zinc est nécessaire, à la place de la couverture en bac acier initialement prévue, ce qui en modifie le coût.

Une nouvelle évaluation a donc été établie par l'architecte

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20230227-2023-11-DE
Date de télétransmission : 10/03/2023
Date de réception préfecture : 10/03/2023

Budget et plan de financement prévisionnel modifié :

Dépenses prévisionnelles

Nature des dépenses	Montant HT
Travaux	53 000 €
Honoraires et frais divers	6 360 €
Total des dépenses prévues	59 360,00 €

Recettes prévisionnelles

Nature des recettes	Montant HT	%
Etat (DETR et/ou DSIL)	17 808 €	30 %
Région	14 840 €	25%
Département (CDDI)	8 904 €	15 %
Total financements publics	41 552€	70 %
Autofinancement	17 808 €	30%
Total maître d'ouvrage	17 808€	30 %
Privés (préciser)		
Coût total	59 360 €	100%

M.CAILLOT Alain, disposant également de la procuration de M. BONNAT Christian, ne prend pas part au vote.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, :

- **autorise** le Président à solliciter des subventions de l'Etat (DETR et/ou DSIL), de la Région et du Département (CDDI) pour financer les travaux d'extension du Multiple rural de Dournazac, selon le plan prévisionnel modifié ci-dessus ;
- **autorise** le Président à réaliser les démarches et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 28 février 2023.

Le Président,
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20230227-2023-11-DE
Date de télétransmission : 10/03/2023
Date de réception préfecture : 10/03/2023